



Fondation
du Judaïsme
Français

Fondation du Judaïsme français Ipsos

Les élèves et la relation à l'autre en collège et lycée :
la situation vue par les enseignants

Contacts :

Brice Teinturier

brice.teinturier@ipsos.com

01 41 98 90 93

Etienne Mercier

etienne.mercier@ipsos.com

01 41 98 92 79

Depuis 2014, la Fondation du Judaïsme Français et Ipsos observent « Le rapport à l'autre et aux minorités » en réalisant chaque année une enquête auprès d'un échantillon de 1000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Par ailleurs, les enquêtes de l'Observatoire ont porté sur les perceptions et les opinions de catégories spécifiques de la population pour enrichir les analyses issues de la population globale. Ce furent les Français musulmans en 2015 et les jeunes Français en 2016. En 2017, la Fondation du Judaïsme Français et Ipsos se sont intéressés aux enseignants de l'enseignement secondaire.

Pourquoi travailler sur un état des lieux du rapport à l'autre au sein des collèges et des lycées en 2017 ?

Parce que l'on ne peut plus seulement se satisfaire de témoignages émanant d'enseignants et de proviseurs, aussi riches et pertinents soient-ils pour certains d'entre eux, pour comprendre l'évolution du rapport à l'autre au sein des collèges et des lycées français. Les polémiques se succèdent, nourrissant le sentiment que la situation se dégrade et que la violence des relations entre les élèves deviendrait de plus en plus difficilement gérable au sein de nombreux établissements. Il s'agissait donc pour nous d'objectiver les choses en constituant un échantillon représentatif des enseignants afin de disposer de leurs propres perceptions sur les évolutions qu'ils observent au sein même des établissements, dans les rapports que les élèves entretiennent les uns avec les autres. Ces enseignants ont donc été principalement interrogés sur ce qu'ils voient, non sur ce qu'ils pensent ou jugent.

* *
*

Un échantillon de 502 enseignants du secondaire représentatif en termes de sexe, d'âge, de type d'établissement, d'ancienneté, de secteur et de zone d'éducation a donc été interrogé par téléphone sur leur perception de l'état des relations à l'autre là où ils enseignent et au sein de leurs classes.

Au sein de cet échantillon, Ipsos a interrogé plus de 100 enseignants exerçant en zone sensible, c'est-à-dire dont l'établissement scolaire est situé en REP, REP+, APV, RSS, Eclair ou RAR. Les réponses aux questions que nous leur avons posées ont fait l'objet d'un travail de comparaison visant à préciser si la situation y est différente.

* *
*

Notre dispositif a d'abord cherché à mesurer non seulement la réalité et l'importance de phénomènes de rejet de l'autre dans l'enceinte même des collèges et des lycées, mais aussi leurs évolutions au cours de ces dernières années telles que les enseignants les perçoivent. La réalité des attitudes d'exclusion ou de rejet doit en effet s'apprécier à la fois en fonction de leur niveau de diffusion, de la violence des comportements générés, mais aussi des évolutions observées (en progression, stables ou en régression).

Notre objectif était de dresser un panorama qui soit le plus objectif possible et d'être en mesure de relativiser l'importance de certains comportements qui pourraient être perçus comme

répandus au sein des établissements scolaires si, dans le même temps, ils étaient en régression. Ou à l'inverse, de pointer ceux qui pouvaient être à la fois répandus et en progression.

De plus, étant donné l'importance et le caractère relativement rare de la démarche initiée, notre dispositif d'enquête s'est voulu le plus exhaustif possible en ne cherchant pas seulement à mesurer l'importance du fait religieux, des phénomènes de radicalisation et de prosélytisme dans les établissements, mais aussi à déterminer à quel point d'autres types de comportements discriminatoires étaient aujourd'hui présents et/ou en progression comme l'homophobie, le racisme, le sentiment antimusulman, l'antisémitisme ou encore la discrimination à l'égard des personnes handicapées et obèses.

Notre travail a aussi consisté à déterminer comment les enseignants percevaient aujourd'hui l'application du principe de laïcité au sein de leur établissement scolaire et à évaluer le niveau de difficultés rencontrées pour le faire appliquer. Nous avons développé une partie de notre recherche sur les différents types d'atteintes à la laïcité auxquelles ils étaient actuellement confrontés, eux ou leurs collègues, et sur les réponses mises en place par les enseignants pour y faire face.

Nous nous sommes enfin intéressés aux phénomènes de remise en cause des contenus et de l'organisation des cours ainsi qu'aux réactions des enseignants pour les éviter, notamment en pratiquant des formes d'autocensure.

Il convient de préciser que, si le dispositif d'enquête que nous avons mis en place est rigoureux en termes à la fois de taille d'échantillon, de représentativité de la population d'enseignants interrogés et d'axes de questionnement, il n'en demeure pas moins que les réponses aux questions que nous avons posées sont d'abord l'expression de *perceptions*.

Notre dispositif d'enquête n'a donc pas pour objet de présenter des données statistiques précises sur les actes de discrimination effectivement commis par les élèves au sein des établissements scolaires français. Il est indéniable, et ce point est important à avoir à l'esprit, que la perception de ces phénomènes peut varier d'un enseignant à l'autre en fonction de facteurs comme ses opinions politiques ou encore son rapport à la religion et au principe de laïcité. Mais il ne faudrait pas pour autant considérer que les chiffres et résultats présentés ne sont que l'expression d'un « ressenti ». Les enseignants nous restituent ici la réalité telle qu'ils la vivent au quotidien dans leurs établissements et telle qu'ils l'ont vu évoluer au cours des dernières années. Cela constitue une manne d'informations extrêmement importante.

* *
*

I – En préambule : une réflexion sur des phénomènes observés dans l'ensemble des résultats de l'enquête

Les analyses ont fait apparaître un certain nombre de phénomènes transversaux, que l'on observe dans l'ensemble des résultats de l'enquête et sur lesquels il nous semble important d'insister en préambule.

I.1. Une situation homogène dans l'ensemble de l'enseignement secondaire : les comportements discriminatoires sont présents au collège comme au lycée

Sur la plupart des grands indicateurs de l'enquête, il y a aujourd'hui peu de différences marquées entre les réponses données par les enseignants du collège et ceux du lycée. Les problèmes auxquels ils déclarent être les plus confrontés sont le plus souvent les mêmes, le niveau de diffusion des comportements discriminatoires entre élèves est relativement proche dans chacun des types d'établissements même si certaines manifestations d'hostilité sont plus ou moins fréquentes en fonction de l'âge des élèves (les discriminations contre les individus handicapés et obèses sont un peu plus courantes en collège, tandis que celles concernant la religion ou l'origine géographique des élèves sont un peu plus fortes en lycée). La perception de l'application du principe de laïcité au sein des établissements et des atteintes qui lui sont portées est aussi relativement proche.

Ces résultats tendraient à montrer que les problèmes de relation à l'autre et les comportements de discrimination sont présents à tous les niveaux de l'enseignement secondaire. Le panorama que dressent les enseignants en collège est proche de celui que font ceux qui exercent en lycée. On ne peut pas faire aujourd'hui l'hypothèse qu'en grandissant certains élèves deviendraient plus sensibles à certains sujets politiques ou religieux et donc plus violents à l'égard des autres élèves ou de leurs professeurs. Il serait plus juste de dire que les comportements de rejet et de discrimination ont plutôt tendance à s'aggraver au lycée, mais qu'ils sont très présents au collège.

I.2. Une situation beaucoup plus préoccupante dans les établissements situés en zone sensible

S'il est indéniable que les enseignants dans leur ensemble dressent un constat relativement inquiétant en ce qui concerne la diffusion et la progression des différents types de discriminations entre élèves, la situation dans les établissements en zone sensible est encore plus préoccupante.

Comme on le verra plus en détail, les niveaux de confrontation des enseignants à des phénomènes comme le sexisme, l'homophobie ou encore le racisme des élèves sont dans les zones sensibles nettement plus forts que dans « la moyenne » des établissements.

De même, la proportion d'enseignants en zone sensible déclarant que la radicalisation et le prosélytisme religieux ou encore l'antisémitisme sont des phénomènes « répandus » dans leur établissement, est bien plus importante que dans l'ensemble des établissements.

I.3. Les enseignants du privé disent moins fréquemment faire face à des opinions discriminantes entre les élèves : des résultats à interpréter cependant avec précaution

Les enseignants au sein d'établissements scolaires du secteur public se disent aujourd'hui beaucoup plus fréquemment confrontés à des comportements de discrimination et de rejet que ceux qui enseignent dans des établissements privés. De même, les atteintes au principe de laïcité sont plus fortement ressenties par les enseignants du public que par ceux du privé. C'est dans les établissements publics que l'on considère aussi le plus que les manifestations d'hostilité à l'égard de certaines catégories d'élèves sont en progression.

Pour autant, il ne faudrait pas en déduire que les établissements du secteur privé seraient aujourd'hui plus en capacité de lutter plus efficacement contre les phénomènes de discrimination entre les élèves, d'appliquer plus strictement le principe de laïcité et d'empêcher les élèves de perturber les cours lorsque ces derniers heurtent leurs opinions ou leurs croyances. Certains autres facteurs expliquent probablement, au moins en partie, ces différences de perceptions. L'origine sociale plus élevée des élèves scolarisés dans des établissements privés est l'une des clés d'explication de ces différences de perception (d'ailleurs, les professeurs du privé considèrent moins souvent que les difficultés familiales ou sociales des élèves sont un problème répandu dans leur établissement). Les niveaux de diplôme et de revenu des parents sont aussi plus élevés et la mixité sociale probablement moindre. Le fait que ces collèges et lycées soient en partie des établissements confessionnels (le plus souvent catholiques) joue aussi probablement dans le rapport au religieux et l'appréciation du respect du principe de laïcité.

D'ailleurs, dans les établissements d'enseignement privés, les évolutions du sentiment antimusulman sont préoccupantes. Il est perçu comme aussi répandu que dans le public, mais il est plus fréquemment perçu comme étant en progression.

II – Le niveau de diffusion d'opinions discriminatoires chez les élèves est conséquent et en progression, particulièrement dans les établissements situés en zone sensible

II.1. Une situation très contrastée en fonction de la zone d'implantation des établissements mais qui a plutôt tendance à se dégrader, surtout en zone sensible

Les réponses données par les enseignants permettent d'évaluer au sein des établissements scolaires la prévalence des opinions discriminatoires des élèves entre eux, à la fois en termes de diffusion et d'évolution. Sur ces deux indicateurs, les résultats sont préoccupants. D'abord ils montrent que certains types de discriminations sont aujourd'hui très répandus (comme le sexisme, la misogynie, l'homophobie ou encore le racisme). De plus, ils sont aussi perçus comme en progression au sein des établissements scolaires.

Ensuite parce que, si certaines opinions discriminatoires sont actuellement considérées comme moins fréquentes, la radicalisation et le prosélytisme religieux, elles sont perçues en augmentation par une proportion importante d'enseignants. Dans les établissements implantés en zone sensible, ces opinions discriminatoires sont plus fréquemment perçues comme répandues et comme actuellement en progression.

Pour les enseignants dans leur ensemble : une proportion importante d'entre eux considère que le sexisme et la misogynie sont répandus dans leur établissement (48% contre 48% qui disent que le phénomène est rare et 4% qui disent inexistante). L'homophobie semble être aussi une opinion discriminatoire très partagée par un grand nombre d'élèves (43% des enseignants disent qu'elle est répandue contre 50% qui l'estiment rare et 7% qui disent inexistante). Plus d'un tiers des professeurs interrogés estiment aussi que le racisme est courant (36% contre 60% qui le considèrent comme rare). C'est aussi le cas, dans une moindre mesure, pour le sentiment antimusulman (21% contre 64% qui répondent qu'il est rare et 15% qui disent inexistante) et l'antisémitisme (17%).

La majorité considère le plus souvent que ces opinions discriminatoires sont actuellement stables. Toutefois, si l'on fait le différentiel entre ceux qui considèrent que ces perceptions sont en régression et ceux qui estiment qu'elles sont en progression, on note que la proportion de ceux estimant qu'elles sont en augmentation est toujours plus élevée. C'est le cas pour la radicalisation religieuse (40% estiment qu'elle est en progression – 55% qu'elle est stable – 5% qu'elle diminue), pour le sentiment antimusulman (37% considèrent qu'il progresse – 56% qu'il est stable – 7% qu'il diminue), pour le racisme (33% en progression – 55% stable – 12% en régression), le prosélytisme religieux (30% en progression – 63% stable – 7% en régression) ou encore le sexisme, la misogynie (26% en progression – 61% stable – 13% en régression). En revanche, globalement, l'homophobie et l'antisémitisme sont de sentiments qui, selon les enseignants, ne progressent pas, la part de ceux considérant qu'ils augmentent étant aujourd'hui relativement proche de celle de ceux qui estiment qu'ils régressent. La discrimination vis-à-vis des personnes handicapées est, quant à elle, plus fréquemment considérée comme étant en régression qu'en progression.

Pour les enseignants évoluant en zone sensible : les opinions discriminatoires y sont beaucoup plus fréquentes de l'avis des enseignants qui y exercent. Certains sentiments sont très majoritairement considérés comme répandus dans leur établissement. C'est le cas du sexisme, de la misogynie (64% disent qu'il est répandu – 35% rare ou inexistant) et de l'homophobie (59% disent qu'elle est répandue – 40% rare ou inexistante). Presqu'un enseignant sur deux estime aussi que le racisme y est fréquent (49% contre 50% qui estiment qu'il est rare ou inexistant). Environ un tiers considèrent que sont courants chez les élèves de leur établissement la radicalisation religieuse (34% estiment qu'elle est répandue contre 65% qui disent qu'elle est rare ou inexistante), le prosélytisme religieux (32% - 65% rare ou inexistant), l'antisémitisme (30% - 69% rare ou inexistant) et la discrimination à l'égard des personnes handicapées (30% - 69% rare ou inexistant). Près d'un enseignant sur quatre considère aussi que le sentiment antimusulman y est également important (22% contre 77% rare ou inexistant).

Le plus préoccupant est qu'au sein des établissements implantés en zone sensible, la quasi-totalité de ces comportements sont considérés comme étant en progression dans des proportions importantes, seule une petite minorité estimant qu'ils sont aujourd'hui en diminution. Il n'y a pas un seul comportement discriminatoire pour lequel une forte majorité d'interviewés estime qu'il s'agit d'un phénomène stable, et non en progression, au sein des collèges et lycées dans lesquels

ils enseignent. Il semble donc que l'on assiste à un mouvement global de dégradation de la relation aux autres au sein de ces établissements.

Les attitudes perçues comme les plus en progression sont celles qui concernent le rapport au religieux et notamment les phénomènes de radicalisation religieuse (46% des enseignants en zone sensible estiment qu'ils sont en progression – 49% stable et 5% en régression) et de prosélytisme religieux (44% en progression – 51% stable – 5% en régression).

Par ailleurs, le sexisme et la misogynie sont non seulement perçus comme répandus dans les établissements implantés en zone sensible, mais aussi souvent considérés comme en augmentation (42% en progression – 50% stable – 8% en régression). C'est aussi le cas du racisme entre les élèves (40% en progression – 44% stable – 16% en régression), de l'homophobie (39% en progression – 42% stable – 19% en régression). Les autres opinions discriminatoires sont aussi perçues plus souvent en progression qu'en diminution : le sentiment antimusulman (35% en augmentation – 53% stable – 12% en régression) et l'antisémitisme (27% en augmentation – 53% stable – 20% en régression)

II. 2. Des opinions discriminatoires qui donnent parfois lieu à des manifestations concrètes d'hostilité envers certains élèves, notamment contre les personnes obèses, les jeunes filles et les homosexuels

Les résultats de l'enquête montrent tout d'abord que les pratiques de harcèlement sont perçues comme répandues au sein des établissements par les enseignants (45% de l'ensemble des enseignants et 60% de ceux qui évoluent en zone sensible). Toutefois, on sait que les élèves qui commettent des faits de harcèlement ne le font pas toujours uniquement pour des raisons liées au physique de la victime, à son sexe, à son orientation sexuelle ou encore à sa religion. Le racket peut, par exemple, en être l'une des causes. L'enquête a donc cherché à déterminer à quel point les opinions des élèves pouvaient générer des comportements hostiles à l'égard de certains autres.

Pour les enseignants dans leur ensemble : lorsqu'on les interroge au sujet des manifestations d'hostilité que des élèves peuvent exprimer vis-à-vis des autres, les enseignants estiment majoritairement qu'au cours des trois dernières années, ils n'ont « *jamaï*s » assisté ou très rarement (« *une fois seulement* ») à des comportements d'hostilité dirigés contre certains adolescents en raison de leur sexe, de leur apparence physique, de leur orientation sexuelle, de leur handicap, de leur religion ou encore de leur origine géographique. Le constat est a priori plutôt rassurant et semblerait montrer que les opinions discriminatoires que les élèves peuvent exprimer, toute violentes et condamnables qu'elles soient, ne se manifestent que rarement dans les faits par des réactions de rejet avéré et des actes violents.

Cela étant posé, il n'en demeure pas moins vrai que certains élèves font l'objet de manifestations concrètes d'hostilités de la part des autres et dans des proportions relativement préoccupantes. On peut en effet considérer qu'à partir du moment où un enseignant nous dit avoir été confronté « *de nombreuses fois* » ou « *un certain nombre de fois* » à des réactions de rejet, il fait face à des niveaux d'hostilité qui s'expriment systématiquement au sein de l'établissement scolaire. C'est notamment le cas des adolescents obèses : presque un enseignant sur deux dit avoir été confronté « *de nombreuses fois* » ou « *un certain nombre de fois* » depuis ces trois dernières années à des manifestations d'hostilité à leur encontre (47%). C'est aussi le cas des élèves de sexe féminin

(40%) et dans une moindre mesure des collégiens et lycéens homosexuels (29%), d'origine maghrébine (27%) ou encore musulmans (25%).

En zone sensible : les comportements hostiles y sont beaucoup plus fréquents. Les élèves qui sont le plus souvent victimes de ces manifestations de rejet sont là encore les adolescents obèses (58% des enseignants ont assisté au moins un certain nombre de fois à ces comportements depuis trois ans – seulement 42% déclarent n'en avoir jamais vu ou seulement une fois), les jeunes filles (55% contre 45% qui disent jamais ou une fois seulement) ou encore les homosexuels (45% contre 55% qui disent jamais ou une fois seulement). Près d'un tiers des enseignants interrogés disent aussi avoir fait face plusieurs fois à des manifestations d'hostilité à l'encontre d'élèves handicapés (34% - 66% disant jamais ou seulement une fois) et musulmans (29%). Près d'un enseignant sur quatre dit aussi avoir vu des comportements de rejet de certains élèves parce qu'ils étaient juifs (23%).

III – Le principe de laïcité est le plus souvent perçu comme bien appliqué, mais en zone sensible de nombreux enseignants ont le sentiment que les atteintes sont fréquentes

III. 1. Globalement, la grande majorité des enseignants a le sentiment que le principe de laïcité est bien appliqué. Dans les zones sensibles en revanche, ils disent assister à des tentatives et des atteintes plus fréquentes pour « entrer » dans l'établissement avec des signes extérieurs religieux

Pour les enseignants dans leur ensemble : au sein de leur établissement, une majorité considère que le principe de laïcité est « *systématiquement appliqué, sans aucune exception* » (53%), tandis que plus d'un tiers d'entre eux estime qu'il y est « *presque toujours appliqué, avec quelques exceptions* » (38%). Moins d'un enseignant sur dix a le sentiment qu'il est appliqué avec un nombre conséquent d'exceptions ou pas vraiment appliqué parce qu'il y a de nombreuses exceptions. On peut débattre de ce que devrait être la « bonne » application du principe de laïcité. Doit-on considérer que, s'il supporte quelques atteintes exceptionnelles, il n'est d'ores et déjà plus vraiment appliqué ou que tout principe, quel qu'il soit, doit être strictement appliqué si l'on veut considérer qu'il ne fait pas l'objet de violations ? Il est difficile de répondre à cette question. Il n'en demeure pas moins vrai que plus de neuf enseignants sur dix considèrent que le principe de laïcité est systématiquement ou presque toujours appliqué au sein de leur établissement (91%).

Autre indicateur positif, près de neuf enseignants sur dix estiment que là où ils enseignent, le principe est appliqué « *comme il faut* » (86%). Seulement 11% considèrent qu'il n'est pas assez strictement appliqué et 3% qu'il l'est trop. Malgré tout, même si la grande majorité considère que le principe de laïcité ne pose pas aujourd'hui de problème d'application, une minorité non négligeable d'enseignants estime toutefois que les atteintes sont répandues (26%).

Enfin, la très grande majorité considère que l'application du principe de laïcité ne pose pas de problème dans leur établissement (86%) même si moins d'un tiers des interviewés estime que cette application est « *très* » facile (30%). De fait, plus d'un enseignant sur deux estime qu'il est

seulement « plutôt » facile à faire respecter, preuve que les enseignants rencontrent certaines difficultés pour y arriver.

Toutefois, il est possible que chaque enseignant a une interprétation du principe de laïcité qui lui est propre, comme elle varie d'un individu à l'autre. Le dispositif que nous avons mis en place a donc cherché à déterminer, à partir de situations précises, à quel point les personnes que nous avons interrogées y étaient effectivement confrontées.

S'il semble aujourd'hui y avoir certaines tentatives d'élèves visant à outrepasser l'application du principe de laïcité, elles ne sont pas perçues comme en augmentation depuis trois ans par la grande majorité des enseignants. Ainsi, moins d'un enseignant sur cinq estime que les tentatives de certains élèves d'entrer avec un voile sur la tête sont en augmentation depuis les trois dernières années (18%) et seulement un quart des professeurs interrogés disent que leur établissement est plus fréquemment confronté à des cas de jeunes filles essayant d'entrer avec un bandana sur la tête (27%), la majorité considérant ne jamais avoir vécu cette situation (41%) ou ni plus, ni moins qu'avant (27%). Les tentatives pour entrer dans l'établissement avec une médaille religieuse sont beaucoup plus rares (seulement 15% disent avoir été confrontés à la situation). Il convient toutefois de souligner que même si la proportion d'enseignants disant être « plus souvent » confrontés à ce type de comportements est minoritaire, elle est toujours supérieure à celle de ceux considérant qu'ils y sont « moins souvent » confrontés. Il est donc indéniable que la tendance va dans le sens d'une augmentation.

On a donc le sentiment qu'il y a bien au total des tentatives plus marquées que dans le passé d'outrepasser l'application du principe de laïcité, mais que celles-ci restent fortement minoritaires.

En zone sensible : La réalité vécue par les enseignants est en revanche plus tendue. Ils considèrent moins souvent que la moyenne que le principe de laïcité est appliqué strictement (45%) et un peu plus fréquemment qu'il est appliqué avec des exceptions (41%). Surtout, près d'un quart d'entre eux estime qu'il n'est pas appliqué assez strictement (24%). Près d'un tiers considère aussi que son application est difficile (31%).

Plus grave, près d'un enseignant sur deux évoluant en zone sensible constate aujourd'hui que les atteintes au principe de laïcité sont répandues (46%). Ils sont tout aussi nombreux à considérer que leur établissement est de plus en plus confronté depuis ces trois dernières années à des tentatives d'élèves pour entrer dans l'établissement avec un foulard ou un bandana sur la tête (45% contre seulement 27% disant qu'ils y sont moins ou jamais confrontés).

La situation est donc incontestablement beaucoup plus difficile dans ces établissements, du témoignage même des enseignants.

III. 2. Le niveau de confrontation à des comportements portant atteinte à la laïcité à l'intérieur des établissements reste modéré sans être négligeable et il est beaucoup plus fort en zone sensible

L'enquête s'est attachée à déterminer aussi à quel point les enseignants estimaient être confrontés à des comportements d'élèves qui étaient revendiqués au nom de leur appartenance religieuse à l'intérieur du collège et du lycée. Encore une fois, il ne s'agissait de mettre en place un indicateur statistique précis du nombre d'atteintes au principe de laïcité, mais de déterminer

combien d'enseignants, eux-mêmes ou leurs collègues, ont été confrontés à ce type de comportements au cours des trois dernières années.

Avant d'aller plus loin, il convient de souligner que nous avons cherché à obtenir des réponses précises pour comprendre au mieux dans quelles circonstances ils avaient rencontré ces situations. Les enseignants pouvaient donc donner plusieurs réponses pour chaque comportement et dire s'ils avaient été confrontés « eux-mêmes » à ces problèmes, ou si c'était « certains de leurs collègues » qui l'avaient été ou les deux (eux-mêmes, mais aussi certains de leurs collègues). C'est pourquoi le sous-total, « a été confronté à ces difficultés », que nous avons reconstruit, est souvent inférieur à l'addition du pourcentage des personnes ayant dit « oui, moi-même » et « oui, certains collègues car une personne ayant donné les deux réponses n'est comptabilisée qu'une seule fois.

Pour les enseignants dans leur ensemble : seule une minorité des enseignants dit s'être retrouvée face à ces situations et le plus souvent, c'était « indirectement » (c'est-à-dire que c'était le cas de collègues). Il n'en demeure pas moins vrai que cette minorité n'est pas une proportion négligeable. Ainsi, 35% ont été confrontés à des élèves portant des signes ou des tenues pour manifester ostensiblement une appartenance religieuse, 28% à des élèves cherchant à imposer à d'autres leurs propres croyances religieuses et des comportements qui y correspondent.

Dans les zones sensibles : les niveaux de confrontation sont nettement plus élevés et plus fréquemment vécus directement par les enseignants eux-mêmes. Ainsi, la majorité des enseignants a déjà connu des situations où des élèves portaient des signes ou des tenues pour manifester ostensiblement une appartenance religieuse (54%, dont 32% disent l'avoir vécu personnellement), où ils cherchaient à imposer à d'autres leurs propres croyances religieuses et des comportements qui y correspondent (48%, dont 20% personnellement). Beaucoup déclarent aussi avoir été confrontés au refus de la mixité par des élèves au nom de raisons religieuses (42% dont 25% personnellement).

III. 3. La majorité des enseignants a déjà été confrontée à des perturbations de cours du fait des préjugés de certains élèves, mais le plus souvent indirectement

Les atteintes au principe de laïcité peuvent prendre des formes multiples et notamment celle de remises en cause du contenu des cours et de leur organisation au nom de raisons religieuses, voire de croyances. Nous nous sommes donc aussi intéressés aux phénomènes d'hostilité que peuvent manifester certains élèves.

La remise en cause des cours par les élèves est difficile à étudier car ce n'est pas parce qu'un individu discute du contenu des cours qu'il remet en cause ce qui lui est enseigné. La discussion et le débat font partie de l'enseignement des collégiens et lycéens, de leur apprentissage. On pourrait même être tenté de dire que le fait même de discuter de ce qui est dit par un enseignant est une manifestation d'intérêt pour le contenu du cours. Notre travail a donc consisté à être le plus précis possible pour chercher à identifier à quel point les enseignants pouvaient être aujourd'hui confrontés à des élèves remettant en cause le contenu même des programmes ou des cours parce qu'ils heurtent leurs croyances, en utilisant des arguments qui y font référence directement (« identitaires », complotistes, religieux ou encore révisionnistes).

Notre enquête a donc cherché à savoir si les enseignants s'étaient déjà retrouvés dans des situations spécifiques de refus de participer des élèves ou de remise en cause des cours en raison de leurs croyances au cours de ces trois dernières années. Là encore, il ne s'agissait pas de répertorier statistiquement le nombre d'incidents qui ont pu se dérouler au sein des établissements scolaires, mais d'évaluer si les enseignants avaient fait l'expérience d'être confrontés à des situations de blocages là où ils enseignaient (eux-mêmes ou des collègues).

a) Des remises en cause le plus souvent vécues « indirectement » par les enseignants et qui pour la majorité ne progressent pas depuis trois ans sauf pour certaines d'entre elles en zone sensible

Pour les enseignants dans leur ensemble : aujourd'hui, la majorité dit avoir été confronté directement (eux, personnellement) ou indirectement (certains de leurs collègues) à des difficultés durant les cours du fait des préjugés de certains élèves et de leur hostilité.

C'est notamment le cas lors de l'enseignement de certains moments en cours d'histoire (56% - 10% eux-mêmes et 49% certains de leurs collègues) ou encore sur la sexualité ou la théorie de l'évolution en cours de SVT (51% - 5% eux-mêmes et 47% certains de leurs collègues). De nombreux enseignants disent aussi avoir été confrontés à des difficultés lors de l'étude de certaines œuvres en cours de Français et de philosophie (42% - 7% eux-mêmes et 37% des collègues) ou encore de l'enseignement de la shoah en cours d'histoire (40% - 4% eux-mêmes et 38% certains de leurs collègues).

Si les enseignants répondent plus souvent « *oui, certains collègues* » que « *oui, vous personnellement* » lorsqu'on leur demande s'ils ont été confrontés à certaines situations pendant leur cours du fait des préjugés de certains élèves, c'est aussi parce que les matières évoquées (SVT, histoire, Français, philosophie, etc.) ne sont pas celles qu'ils enseignent. Même si les effectifs sont par nature relativement restreints, il est donc intéressant d'analyser les réponses données par les professeurs enseignant dans les matières concernées par les manifestations d'hostilité. Et de fait, 41% des professeurs d'histoire disent avoir eux-mêmes rencontré des problèmes lors de l'enseignement de certains moments en cours d'histoire du fait des préjugés de certains élèves et de leur hostilité au sujet. Un professeur de SVT sur deux déclare aussi avoir déjà dû personnellement faire face à de telles difficultés lors des enseignements sur la sexualité ou sur la théorie de l'évolution en cours de SVT (50%). De même, un peu plus d'un tiers des professeurs d'EPS a déjà personnellement vécu le refus de certains élèves de participer à des cours d'EPS en raison de leurs convictions religieuses (35%). Même si ces chiffres doivent être interprétés avec précaution, le fait est que la proportion de professeurs concernés (parce qu'il s'agit de leur matière enseignée), et déclarant avoir connu « eux-mêmes » de telles situations, est plus que conséquente.

Par ailleurs, s'il est plutôt rassurant de constater que la majorité des enseignants considère globalement que ces phénomènes de remise en cause des cours et de leur organisation ne progressent pas depuis ces trois dernières années (66%), la proportion de ceux qui estiment être de plus en plus confrontés à ce type de situations (31%) est toutefois largement supérieure à celle de ceux qui considèrent qu'ils le sont de moins en moins (seulement 3%).

En ce qui concerne les types d'arguments utilisés pour contredire certains éléments du cours, les enseignants, dans leur grande majorité, ne constatent pas non plus de progression depuis ces trois dernières années de l'utilisation d'arguments « identitaires » ou liés à l'origine des élèves (67% disent qu'ils le sont moins, ni plus, ni moins ou jamais - mais 33% estiment qu'ils le sont plus),

issus des thèses complotistes (69% - mais 31% qui estiment qu'ils le sont plus), de la religion (72% - mais 28% qui estiment qu'ils le sont plus) ou encore révisionnistes (85% mais 15% considèrent qu'ils le sont plus).

En zone sensible : là encore, les confrontations à ce type d'incidents sont plus fréquentes même si elles restent le plus souvent indirectes (plus souvent vécues par certains de leurs collègues que par eux-mêmes) pour les mêmes raisons que celles décrites un peu plus haut (la plupart n'enseignent pas dans la matière concernée). La grande majorité dit cependant avoir été confrontée à des difficultés lors de l'enseignement de certains moments en cours d'histoire (78%), des enseignements sur la sexualité ou sur la théorie de l'évolution en cours de SVT (70%), de l'étude de certaines œuvres en cours de Français ou de philosophie (57%), de l'enseignement de la Shoah en cours d'histoire (55%) ou encore de l'étude de certaines œuvres en cours d'arts plastiques (48%).

Les enseignants en zone sensible se montrent plus souvent préoccupés par l'évolution de ces remises en cause du contenu des cours : 43% estiment que ce phénomène a progressé depuis ces trois dernières années, tandis que 49% considèrent au contraire que la situation est plutôt stable. Les avis sont donc beaucoup plus partagés. Rares sont ceux qui considèrent que ce problème régresse (8%).

Ils ont enfin le sentiment que les arguments liés à l'origine ou « identitaires » sont plus utilisés depuis trois ans par les élèves pour contredire certains éléments du cours (54% contre 46% qu'ils ne le sont pas plus qu'avant). Près d'un enseignant sur deux considère aussi que les arguments religieux sont de plus en plus avancés par les élèves dans leur contestation des cours (45% contre 55% qui estiment qu'ils ne progressent pas). Près d'une personne interrogée sur quatre a aussi le sentiment de devoir plus souvent faire face à des arguments révisionnistes ou négationnistes de la part des élèves (23%).

b) Les difficultés générées par la remise en cause des cours sont le plus souvent gérées directement avec l'élève : une efficacité reconnue dans la majorité des cas

On sait que chaque problème rencontré par un enseignant avec un élève varie d'un cas à l'autre. Le comportement de l'adolescent et la réaction de l'enseignant diffèrent selon les circonstances. Nous les avons donc interrogés sur la façon dont les choses se sont déroulées la dernière fois qu'un élève a remis en cause le contenu même du cours (pour ceux auxquels cela est déjà arrivé ou qui ont un collègue qui a connu cette situation).

Le plus souvent, les réactions de l'élève se sont limitées à une remise en cause du contenu des cours (74%) ou dans une moindre mesure, mais à un niveau élevé, à sa perturbation (47%). Les comportements violents ont été rares, que ce soit un refus de suivre le cours (11%), une sortie de classe (5%) ou des menaces (3%).

Le plus souvent, la situation a été gérée par l'enseignant seul, directement avec la classe en en discutant (54%) ou en ayant un entretien individuel avec l'élève (50%). Ils ont plus rarement prévenu leur hiérarchie (31%) et encore moins convoqué les parents de l'élève (22%). Ils n'ont que très rarement puni l'élève concerné (16%) ou déclenché une procédure disciplinaire (9%).

Le plus souvent, leur action a permis de faire cesser ce type de comportements dans la classe (98%), même s'ils considèrent le plus souvent que la réaction a été seulement « plutôt » que « très » efficace.

Pour ce qui est de l'élève à l'origine du comportement, les enseignants sont un peu plus partagés : 71% affirment que leur intervention a été efficace, mais à l'opposé 29% pensent au contraire que cela n'a pas été le cas. En zone sensible, le taux de réussite pour régler le problème est un peu plus partagé : plus d'un tiers des enseignants disent que cela n'a pas permis de mettre fin à l'attitude de l'élève (35%).

IV – La prévalence de l'autocensure visant à éviter d'éventuelles remises en cause de leur cours

Il existe un autre moyen pour les enseignants qui, lassés des remises en cause du contenu des cours et des manifestations d'hostilité qui peuvent en découler, souhaitent mettre le plus possible fin à ces types d'incidents. Il suffit parfois de ne pas insister sur la partie du cours qui pose habituellement problème ou d'éviter de la traiter.

Notre enquête avait aussi pour objectif de déterminer à quel point les enseignants, confrontés à des remises en cause répétées du contenu des cours, réagissent en l'adaptant pour mieux l'expliquer ou s'autocensurent pour prévenir ce type de difficultés.

IV. 1. Des comportements d'autocensure assez fréquents

Près de six interviewés sur dix disent mettre en place des activités ou des contenus pédagogiques spécifiques pour mieux expliquer les contenus des cours (59% au global et 67% pour ceux évoluant en zone sensible). On peut donc considérer qu'une majorité d'enseignants choisit aujourd'hui d'adapter la présentation des savoirs pour prévenir des réactions d'hostilité, sans pour autant éviter d'aborder certains enseignements ou parties du cours.

Sauf que dans le même temps, une proportion assez importante déclare aussi décider d'eux-mêmes, soit de ne pas insister sur certaines parties du cours pour éviter ce type de réactions (28% au global et 33% pour ceux évoluant en zone sensible), soit d'aller jusqu'à ne pas aborder certains enseignements qui font pourtant partie du cours parce qu'ils risquent de provoquer des réactions d'hostilité (20% au global et 30% pour ceux évoluant en zone sensible).

Au total, un tiers des enseignants minorent ou refusent d'aborder une partie du programme pour éviter des difficultés avec les élèves (33%). Cette proportion atteint même 40% dans les zones sensibles.

IV. 2. Les enseignants considèrent que l'on parle suffisamment de la shoah

A propos de l'enseignement de la Shoah, la majorité considère que l'on en parle suffisamment (65%). Toutefois, un enseignant sur cinq estime que l'on n'en fait pas assez sur le sujet (20% contre 15% qui dit que l'on en fait trop). Les professeurs d'histoire interviewés expriment des opinions proches de l'ensemble des enseignants (13% estiment qu'on en fait trop – 69% comme il faut et 18% qu'on n'en fait pas assez).

En zone sensible, les avis sont plus partagés. Un peu moins d'un enseignant sur deux estime qu'on en parle comme il faut (48%), tandis qu'environ un quart considère qu'on en parle pas assez (28%) et un autre quart que l'on en parle trop (24%).

V – Le niveau de diffusion des préjugés anti-juifs au sein de la population des élèves est préoccupant, surtout en zone sensible

V.1. Une évaluation du niveau d'antisémitisme préoccupante, surtout en zone sensible

Les résultats de l'enquête ont montré que 17% des enseignants considèrent que l'antisémitisme est répandu au sein de leur établissement (33% en zone sensible) et 21% qu'il est en progression (27% en zone sensible). En réalité, la grande majorité des enseignants considère que le niveau de l'antisémitisme au sein de leur établissement est plutôt « stable » actuellement (63%), mais rarement en régression (seulement 16%).

Pour mieux évaluer le niveau de diffusion des préjugés anti-juifs au sein de la population des élèves tel que les enseignants le perçoivent, Ipsos a proposé une liste de 12 opinions et a demandé aux personnes interrogées de dire si elles les estimaient répandues ou pas au sein de leur établissement.

Pour les enseignants dans leur ensemble : Les résultats montrent que les préjugés anti-juifs, et plus spécifiquement ceux qui sont liés à l'argent, sont assez présents chez les élèves pour bon nombre de professeurs. Ainsi, plus de quatre enseignants sur dix considèrent que les stéréotypes suivants sont répandus : *Globalement, les juifs sont plus riches que la moyenne des Français* (46%), *les juifs sont très soudés entre eux* (43%), *les juifs aiment plus l'argent que les autres Français* (43%) ou encore *les juifs sont trop présents dans le secteur financier et bancaire* (41%). Plus d'un tiers des enseignants estime aussi que beaucoup d'élèves pensent que *les juifs disposent de lobbies très puissants qui interviennent au plus haut niveau* (36%). Enfin, environ une personne sur quatre estime que les stéréotypes suivants sont aussi répandus parmi la population des élèves de leur collège ou de leur lycée : *les juifs sont plus attachés à Israël qu'à la France* (28%), *les juifs sont trop présents dans les médias* (26%), *les juifs s'estiment souvent supérieurs aux autres* (24%) et *les juifs utilisent la Shoah et le génocide dont ils ont été victimes pour défendre leurs intérêts* (24%).

En zone sensible : la situation est encore plus inquiétante puisque la majorité des enseignants estime que quatre stéréotypes sont aujourd'hui répandus auprès des élèves de leur établissement : *Globalement, les juifs sont plus riches que la moyenne des Français* (63%), *les juifs sont très soudés entre eux* (54%), *les juifs aiment plus l'argent que les autres Français* (58%) ou encore *les juifs sont trop présents dans le secteur financier et bancaire* (54%). Là encore, on note que ce sont les préjugés liés à l'argent qui sont les plus diffusés. En moyenne, ils considèrent que cinq préjugés sur douze sont répandus au sein de leur établissement et plus d'un quart des interviewés estiment qu'entre neuf à 12 de ces opinions sont répandues.

V. 2. Parle-t-on suffisamment de l'antisémitisme en milieu scolaire ?

Pour une majorité d'enseignants, la réponse est oui (69%), tandis que les autres se répartissent en deux camps équivalents. 13% considèrent que l'on en parle trop et 18% que l'on ne le fait pas assez. En zone sensible, les résultats sont un peu plus partagés : 62% considèrent qu'on en parle comme il faut, 20% trop et 18% pas assez.

Cet état des lieux peut paraître quelque peu surprenant lorsque l'on voit à quel point les préjugés anti-juifs semblent, de l'avis même des enseignants, partagés par de nombreux élèves. Ils sont aussi probablement l'illustration de ce qui se passe en zone sensible : certains professeurs estiment qu'il faut en faire plus pour lutter contre l'antisémitisme, tandis que d'autres ne souhaitent pas aborder des sujets pour ne pas générer d'incidents supplémentaires.

En conclusion :

Les témoignages des enseignants montrent que la relation à l'autre au collège et au lycée s'est globalement dégradée. La violence des élèves entre eux, le manque de respect vis-à-vis des enseignants sont des problèmes auxquels les enseignants disent être massivement confrontés. Les discriminations entre élèves de type sexiste, raciste ou homophobe sont répandues et le sentiment dominant est que celles-ci sont plutôt à la hausse.

Tous ces éléments sont fortement accentués, à la fois en termes de niveau et d'évolution, dans les établissements de zone sensible. Dans ces derniers, les phénomènes de prosélytisme et de radicalisation religieuse connaissent une nette accentuation et sont surtout perçus comme en nette progression depuis ces dernières années. On assiste à un mouvement global de détérioration de la relation aux autres massivement ressenti par les enseignants évoluant au sein de ces établissements.

Le développement de comportements de discrimination sur une base religieuse, sexuée, physique ou ethno-culturelle, est important et pose au corps enseignant des interrogations sur les réponses à y apporter.

Le principe de laïcité, même s'il reste central, connaît des contestations et des arrangements et le contenu même des cours est interrogé. Quant aux préjugés vis-à-vis des Juifs, ils restent présents et même très présents sur le terrain économique dans les établissements de zones sensibles. Pour une école qui veut être le lieu de l'apprentissage de l'altérité, il y a là, tels que les perçoivent les enseignants, toute une série de défis majeurs